



Les communes bougent!



**Pour une politique locale de prévention des abus
d'alcool – dans votre commune aussi**



RADIX
Gesundheitsförderung
Promotion de la santé
Promozione della salute

La politique actuelle de la Confédération en matière d'alcool

Les communes sont le plus directement touchées par toutes

Avant-propos	1
La politique actuelle de la Confédération en matière d'alcool Les communes sont le plus directement touchées	2
Le programme «Les communes bougent!» La politique de prévention des abus d'alcool devient concrète lorsqu'on l'ancre localement	3
La politique locale de prévention des abus d'alcool: un impératif A l'exemple des communes de Möhlin, Yverdon, Engelberg et de la région de Werdenberg	4/5/6
Soutien sur mesure A l'exemple des cantons de Vaud, d'Argovie et du Tessin ainsi que de la commune de Rickenbach (LU)	7/8/9
Analyser la situation A l'exemple du district de Bucheggberg (SO) et de la commune de Weisslingen	10/11
L'espace public appartient à tous A l'exemple des communes d'Engelberg et de Davos	12
La prévention et le cadre festif A l'exemple de la Suisse romande en général, du canton du Valais en particulier et de la commune de Mendrisio	13/14/15
Ecole et parents – tirer à la même corde A l'exemple de la commune de Rothrist	16/17
Les sociétés sont souvent comme une deuxième famille A l'exemple des communes d'Adliswil, de Wölflinswil et d'Oberhof	18/19
Les restaurants et les débits d'alcool sont des partenaires de choix A l'exemple des communes de Davos et de Pfäffikon ZH	20/21
Les communes bougent! – L'essentiel en bref Les critères, les partenaires et leurs rôles	22

Editeur et ©:

Radix Promotion de la santé, sur mandat
de l'Office fédéral de la santé publique et
de la Régie fédérale des alcools.

Novembre 2005

Les communes bougent!

L'alcool tient une place ferme dans la société et il n'est pas envisageable qu'il puisse être absent des habitudes de consommation. Le revers de la médaille, c'est que la surconsommation d'alcool risque de devenir, à l'échelon mondial, l'un des facteurs de risques les plus importants majeurs de pathologies et de handicaps. En Suisse aussi, l'abus d'alcool cause de lourds dégâts, beaucoup de souffrance chez les personnes alcooliques et leurs proches ainsi que des frais très élevés pour la santé publique. Aujourd'hui, dans notre pays, un décès sur dix chez les hommes de 15 à 34 ans est lié à la consommation d'alcool, le plus souvent conséquence d'un accident, d'un suicide ou d'un acte de violence. Pour venir à bout de ces problèmes, il est indispensable de pouvoir compter sur une collaboration solide et coordonnée entre les différents partenaires.

L'expérience a démontré que, en ce qui concerne la maîtrise des conséquences de l'abus d'alcool, les cantons et surtout les communes jouent un rôle primordial. Grâce aux résultats des recherches scientifiques les plus récentes, nous savons quelles mesures de prévention sont effectives et efficaces: parmi elles, la restriction des heures d'ouverture des débits d'alcool, la limitation de la densité des points de vente, le respect des dispositions relatives à la protection de la jeunesse ainsi que le dépistage précoce, effectué en particulier par les médecins scolaires, des problèmes liés à la consommation d'alcool. Or, la réalisation de ces mesures est pour l'essentiel du ressort et de la responsabilité des communes qui supportent d'ailleurs les conséquences directes de la consommation abusive d'alcool.



Voilà pourquoi l'Office fédéral de la santé (OFSP) et la Régie fédérale des alcools (RFA) ont lancé à l'automne 2000 le projet partiel «Les communes bougent!» dans le cadre de «Ça débouche sur quoi?». Ces deux autorités fédérales soutiennent les communes dans leurs efforts en vue de réduire la consommation d'alcool à risque.

La présente brochure décrit à l'aide d'exemples concrets comment, sur le plan communal, une telle politique face à l'alcool peut se présenter dans la pratique. Cette politique est couronnée de succès lorsqu'elle est soutenue par tous les décideurs importants issus des milieux politiques, scolaires, de santé publique, sociaux, économiques, policiers ainsi que par des associations et qu'elle s'aligne sur la politique cantonale en matière d'alcool.

Last but not least, nous souhaitons d'une part remercier les communes et les services spécialisés qui ont participé à ce programme pour leur excellent travail et leur engagement et d'autre part les féliciter de leurs succès. Quant aux autres communes, nous aimerions les encourager à participer à ce projet. Ce n'est qu'en unissant nos forces que nous réussirons à abaisser la consommation d'alcool à risque.



Prof. Thomas Zeltner
Directeur de l'Office
fédéral de la santé
publique

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read "Zeltner".

La politique actuelle de la Confédération en matière d'alcool

Les communes sont le plus directement touchées.

Les dégâts dus à l'alcool font partie des grands problèmes médico-sociaux de notre pays. Pour les réduire de manière ciblée, il est indispensable que les différents acteurs impliqués – Confédération, cantons, communes ainsi que d'autres milieux dans le domaine de la formation, le corps médical et l'économie – procèdent par une mise en réseau de leurs efforts. La Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool a élaboré un plan d'action nationale 2000 en matière d'alcool (PANA 2002), ayant pour objectif de réduire la consommation d'alcool à risque et de promouvoir une consommation d'alcool modérée qui ne met en danger ni le consommateur de boissons alcooliques ni les autres.

Buts

L'abstinence en tant qu'objectif politique d'antan de la politique traditionnelle en matière d'alcool n'est ni réaliste ni nécessaire. Aujourd'hui, on distingue deux formes associées de prévention: la prévention comportementale exerce une influence sur la personne et vise à modifier durablement le comportement du buveur à travers l'information et l'éducation et ainsi à obtenir l'acceptation de mesures de pilotage et de leur accompagnement au moyen de campagnes d'information. La prévention de relation vise au changement au sens large du terme au moyen de prix plus élevés (imposition), de restrictions relatives à la publicité et d'une limite d'âge pour la consommation d'alcool. Ces deux types de prévention sont très étroitement liés. En effet, la prévention de relation ne peut être réalisée sans prévention comportementale, car l'acceptation fait défaut et la prévention comportementale, sans la prévention de relation, est une démarche trop isolée.

En tant qu'habitant de Berthoud et membre du Conseil municipal, Christoph Zurbrügg collabore au projet «Burgdorf handelt!» (Berthoud bouge) avec – au sein du groupe de conduite de l'ensemble du projet – une représentante de la santé publique de Berne, la Direction sociale de Berthoud et le conseiller communal compétent de l'exécutif. «Pour moi, la collaboration au niveau communal est particulièrement captivante», déclare Christoph Zurbrügg, «parce qu'en tant que sous-directeur de la Régie fédérale des alcools, je suis coresponsable, avec une représentante de l'Office fédéral de la santé publique, de la conduite du projet national. Ainsi, j'ai un regard à la fois sur ce qui se fait à l'échelon national et sur le plan local, au profit de toutes les communes en Suisse, j'espère.»

Qu'est-ce qui est efficace?

Les mesures ayant des effets financiers sur les consommateurs sont incontestablement les plus efficaces. On peut mentionner avant tout la politique fiscale – une mesure bon marché et efficace, comme le démontre l'impôt supplémentaire frappant les alcopops. Les contrôles plus sévères, en faisant systématiquement souffler les conducteurs dans le ballon, en vue de promouvoir la sécurité du trafic se sont également traduits par une réduction de la consommation d'alcool. Les ouvrages scientifiques les considèrent comme de bonnes mesures de prévention. Plus il est difficile d'acheter de l'alcool, moins on en consomme. C'est ainsi que des restrictions d'horaires pour la vente d'alcool et une réduction de la densité des points de vente engendrent une réduction de la consommation. En revanche, les campagnes d'information seulement, qui sont très onéreuses et dont l'efficacité n'a pu être prouvée, sont moins prometteuses.

Les communes bougent!

Ce sont les communes qui sont le plus fortement et le plus directement touchées par toutes les formes de problèmes liés à l'alcool. Voilà pourquoi il est extrêmement judicieux d'élaborer la prévention directement au niveau communal et d'inclure tous ceux qui sont concernés dans le processus de résolution du problème. On crée ainsi de meilleures possibilités d'allier, au niveau local et régional, prévention de relation et prévention comportementale; l'efficacité de telles actions est d'ailleurs avérée.



Le programme «Les communes bougent!»

La politique de prévention des abus d'alcool devient concrète lorsqu'on l'ancre localement.

Dans le cadre du programme national de lutte contre l'abus d'alcool «Ça débouche sur quoi?», l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Régie fédérale des alcools (RFA) ont chargé l'organisme Radix Promotion de la santé de diriger le projet intitulé «Les communes bougent!». Ils l'ont fait avec la conviction que, si la prévention a besoin d'un cadre national, elle ne pouvait toutefois être mise en pratique que sur un plan local. Christian Jordi, de Radix Promotion de la santé et chef de projet, nous informe des soutiens possibles.

Question: Christian Jordi, vous dirigez avec votre équipe le projet «Les communes bougent!». Un de ses objectifs consiste à ancrer politiquement la prévention. Qu'est-ce que cela signifie?

Christian Jordi: La prévention ne devient efficace que lorsque les politiciens prennent ce sujet globalement au sérieux, lorsqu'ils prennent des décisions à caractère contraignant et contribuent ainsi à donner à la prévention une dimension politique. A cet effet, il importe que ce sujet soit intégré dans un agenda politique, afin que l'on puisse élaborer des solutions pouvant obtenir la majorité et être appliquées de manière efficace.

Comment s'élaborent habituellement vos premiers contacts ?

Cela commence souvent par des actes de vandalisme, du tapage nocturne ou des accidents se produisant sous l'emprise de l'alcool. Les autorités locales sont mises sous pression. Elles acquièrent le sentiment «qu'il va falloir faire quelque chose», mais ne savent pas encore trop quoi. Il y a aussi des communes qui ont déjà tenté diverses démarches et qui souhaitent, grâce à ce projet, redonner une dimension publique à ce thème.

Que se passe-t-il après un premier contact ?

Souvent, ce sont les responsables chargés de la santé publique qui s'intéressent à notre projet. Il s'agit dès lors d'intéresser un cercle plus vaste de personnes à notre projet. À ce niveau déjà, nous pouvons soutenir la collaboration avec les services locaux de prévention des dépendances. Il est ainsi possible d'organiser des séances d'information pour les communes intéressées.

De quel soutien disposent les communes participant au projet ?

Nous proposons plusieurs types de soutien. Le soutien professionnel dispensé par Radix Promotion de la santé comporte, grâce aux ressources de ses partenaires, des compétences dans plusieurs thèmes spécifiques. En effet, non seulement notre réseau a accumulé un vaste savoir mais il permet encore d'échanger nombre d'expériences. En consultant notre site Internet, les communes qui participent à ce programme peuvent examiner l'état des travaux de toutes les communes participant à nos efforts. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue, n'est-ce pas? La réalisation de projets locaux est accompagnée par les services de prévention des dépendances et bénéficie d'un soutien financier. Soulignons aussi qu'ils sont intégrés dans un cadre national.

Qu'entendez-vous par intégration dans un cadre national ?

L'intégration dans un cadre national présente deux aspects. Nous avons mentionné au début que le thème de la prévention devrait s'inscrire dans l'agenda politique. Si la démarche est corroborée par un programme

«Sans décisions à caractère contraignant, il manque à la prévention le poids politique et la durabilité. Voilà pourquoi ce sujet doit figurer impérativement dans l'agenda politique.»

prévu à l'échelon national, tel que «Les communes bougent!», cela légitime une implication des instances politiques. Mais n'oublions pas non plus l'aspect émotionnel: les communes affichent leurs responsabilités et reconnaissent qu'elles partagent ces préoccupations.



Christian Jordi
directeur du projet

La politique locale de prévention

Möhlin

Le caractère contraignant crée des valeurs

Lorsque des dispositions légales ne sont pas respectées, elles perdent leur valeur et restent sans effet. Mario Strähl, conseiller municipal à Möhlin, en est convaincu. Au cours de ces dernières années, dans cette commune du Fricktal, la consommation abusive d'alcool a été systématiquement thématisée. Aujourd'hui on en discute donc plus ouverte-

ment, non seulement à Möhlin, mais aussi dans les communes avoisinantes. Le réseau de prévention tissé avec les communes voisines crée des dispositions obligatoires supplémentaires. En effet, ce qui est interdit dans une commune ne doit pas être autorisé dans une autre ou être inapplicable.

Pour le projet «Les communes bougent!», la présence de Mario Strähl

est un atout. Grâce à son engagement constant et à son charisme exceptionnel, il enthousiasme et motive d'autres personnes. Lorsque la situation n'évolue pas, il recherche le contact personnel. Mais Mario Strähl n'est pas là seulement lorsqu'il s'agit de faire respecter des interdictions et des dispositions légales. Lorsque les jeunes expriment des souhaits et présentent des requêtes, il est à l'écoute et il agit. L'authenticité de sa sollicitude est perceptible. Cela lui confère une grande crédibilité.

En l'an 2004, pour son engagement, le canton d'Argovie a décerné à la commune de Möhlin le prix d'encouragement à la santé. Cette récompense a été une source de satisfaction.



Mario Strähl cite volontiers ce proverbe africain: «Tout le village est responsable de l'éducation d'un enfant.»

Yverdon

Mise en réseau des spécialistes

Créé en 2003, à la suite du programme «Les communes bougent!», le Groupe de travail «Prévention jeunesse» a été élargi l'année dernière et les divers spécialistes et conseillers du domaine de la prévention des dépendances ont été mis en réseau. En 2004, ce Groupe de travail a axé sa stratégie sur la problématique de la surconsommation d'alcool chez les jeunes en relation avec l'amélioration de la qualité de vie dans les communes.

Plusieurs mesures ont déjà fait leurs preuves. Il s'agit notamment:

- D'inciter les organisateurs à proposer gratuitement de l'eau aux participants
- D'inciter les organisateurs à renoncer à la vente d'alcools forts
- Du programme «Be my angel tonight» qui propose un contrat moral dans un groupe pour qu'un conducteur sobre se charge de ramener les autres à leur domicile en toute sécurité
- D'interdire la publicité concernant l'alcool et le tabac à proximité des écoles, des places de jeu et de sport
- De la vulgarisation systématique des mesures prévues auprès du grand public

Une autre des propositions consistait à envoyer un adolescent dans un bar pour observer si on lui servait une boisson alcoolisée (achat-test); dans la commune d'Yverdon, elle n'a pas été retenue, car le rôle actif des jeunes dans ces achats-tests ne faisait pas l'unanimité au sein de la Commission de la Jeunesse. En revanche, la Police administrative a lancé un appel à tous les vendeurs de boissons alcoolisées en leur demandant de coopérer activement et en leur annonçant des contrôles. La Commune, quant à elle, leur a proposé une formation. Les milieux concernés ont réagi très positivement à ce train de mesures.

«A Yverdon, le personnel des débits d'alcool est formé par la Commune.»

des abus d'alcool: un impératif

«Les mesures décidées par la Commission doivent être adoptées par le Conseil communal; elles sont ainsi mieux acceptées.»

Brigitte Hess-Rohrer,
conseillère communale

Engelberg

Le thème de l'alcool reste à l'agenda politique

Engelberg compte 4000 habitants. Son importance en tant que lieu touristique et but de randonnée de Suisse centrale la place dans une situation exigeante. En effet, elle doit répondre à des souhaits très variés, tels que calme et repos, loisirs organisés mais aussi vie sociale dans une atmosphère joyeuse. Ce dernier point engendre souvent des discussions au sujet de la consommation abusive d'alcool.

La conseillère municipale Brigitte Hess-Rohrer préside la Commission de prévention et veille aussi à ce que le sujet de la politique d'alcool reste à l'ordre du jour politique. Cette commission comprend le gendarme, une personne représentant les parents, la cheffe du Service social, un délégué de la maison de Jeunesse et des enseignants. Une apprentie et une élève du collège représentent les intérêts et le point de vue des jeunes.

Toutes les mesures doivent être approuvées par le Conseil municipal. Les achats-tests font partie des activités au même titre que l'envoi de lettres aux restaurateurs et aux commerces où l'on vend de l'alcool pour leur rappeler les dispositions légales en la matière. Deux séries d'annonces invitèrent la population à une réflexion sur le vandalisme et la conduite grossière de certains. Engelberg bénéficie des acquis du réseau du programme «Les communes bougent!». Ainsi, elle a repris sous copyright le memento destiné aux parents, rédigé par la commune de Rothrist. Cet opuscule comporte des informations sur la législation, des recommandations éducatives ainsi qu'une liste de services auxquels recourir en cas de problèmes. Engelberg a aussi pris contact avec des communes présentant une situation initiale semblable: pour la première fois en septembre 2005, une table ronde a été organisée par Radix à Andermatt (UR). Il s'agissait d'échanger des expériences avec les spécialistes et des représentants communaux de régions de sport d'hiver de toute la Suisse.



Région de Werdenberg Un ancrage, grâce à la régionalisation

La région de Werdenberg, dans la Vallée du Rhin saint-galloise, se compose de six communes politiques comptant 33 000 habitants. Dans le cadre de la planification régionale, on aborde des sujets communs et on tente, autant que possible, d'exploiter des synergies. La planification régionale ne constitue pas qu'un groupe de travail subordonné, c'est le cénacle des présidents des six communes. Cela lui confère un poids politique considérable dont la politique en matière d'alcool tire profit. En effet, dès que cette dernière a été intégrée à la planification régionale, on lui a reconnu une importance particulière.

«L'alcool est un sujet régulièrement évoqué au sein de la planification régionale», confirme Beat Tinner, président de la commune de Wartau. En outre, une commission permanente constituée récemment veille à la continuité de la démarche. «Nous avons décidé de procéder périodiquement à des achats-tests.» Le personnel de vente ou de service est sensibilisé à l'observation des dispositions relatives à la protection de la jeunesse. Récemment, nous avons mis sur pied des cours de formation. Ils s'adressent aux cadres des autorités communales pour aborder les éventuels problèmes d'alcool qui se posent au sein du personnel et prendre les mesures de soutien adéquates déclare Beat Tinner. Toutes les mesures concernant la région de Werdenberg ont un bon ancrage. Elles ont fait l'objet d'une décision au sein de la planification régionale.

«La politique de prévention des abus d'alcool fait partie intégrante de la planification régionale.»

Beat Tinner, président de la commune



Canton de Vaud

Coordination de tous les projets locaux

Le secteur prévention de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) joue un rôle important dans la prévention de l'abus d'alcool. Les objectifs de cette fondation sont les suivants:

- Prévenir la consommation précoce d'alcool
- Prévenir l'abus d'alcool et les risques qui y sont liés
- Renforcer les compétences individuelles et collectives de protection de la santé
- Contribuer à créer un environnement social favorisant des comportements alternatifs à la consommation d'alcool

Depuis l'année 2001, la FVA coordonne les projets locaux «Les communes bougent!» dans le canton de Vaud. L'objectif global de cet ambitieux programme est d'inciter les communes à mener une politique résolue et innovante en matière de prévention des risques liés à l'abus d'alcool en créant ou en renforçant un réseau interdisciplinaire de gestion de cette problématique qui puisse se pérenniser. Rose-Marie Notz, cheffe de projet, soutient les efforts des communes. Rappelons qu'Orbe et Vevey, premières communes vaudoises à s'engager dans ce processus, furent pionnières. Dans un premier temps, Rose-Marie Notz a collaboré avec quatre nouvelles communes pour soutenir leurs projets locaux. Il s'agit de Château-d'Oex (et le district du Pays-d'Enhaut), Lausanne, Prilly et Yvonand. Le programme de la FVA a soulevé l'intérêt d'autres communes.

«Un réseau pluridisciplinaire et bien géré propose un soutien aux communes.»

Rose-Marie Notz, FVA



Les services de prévention des dépendances d'Argovie un puissant soutien

Chaque commune qui décide de participer à un projet est largement soutenue par le service local de prévention des dépendances. Marianne Steiner, du centre de consultation AVS Prévention, du canton d'Argovie, bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans cette tâche. Elle est convaincue que, si chaque commune a un profil spécifique, chacune a aussi son propre potentiel pour trouver des solutions. «Il s'agit justement de le découvrir et de l'utiliser comme base pour accomplir un travail couronné de succès.» Les conseillers professionnels témoignent un grand respect à l'égard des communes et cela permet la constitution de modèles différenciés et fiables. Les expériences positives communes aux divers groupes constituent aussi le fondement d'autres projets communaux internes – qui ne concernent d'ailleurs pas uniquement le domaine de la prévention.

Font partie des possibilités de soutien:

- Support personnel pour la planification
- Accompagnement pour la désignation de groupes et d'institutions à mettre sur pied
- Soutien lors de l'analyse de la situation
- Appui lors de la planification des mesures

Lorsqu'une commune a défini les mesures qui lui semblent importantes, elle peut par exemple proposer des formations aux organisateurs de manifestations ou à des cadres d'entreprises. Elle a aussi à sa disposition un vaste savoir en matière de certification de points de vente ou d'élaboration de campagnes de promotion. Elle peut aussi tirer profit d'un ingénieux matériel de documentation qui a fait ses preuves.

«Chaque commune a son propre potentiel pour trouver des solutions. Il s'agit de le découvrir et de le mettre à profit.»

Marianne Steiner, AVS Prévention



Rickenbach

Les personnes clés sur place ont de l'importance

On peut sans conteste qualifier Margrit Frank de personne clé. Lors du démarrage du programme «Les communes bougent!», elle était directrice de l'école et conseillère communale à Rickenbach (LU). Elle avait relevé les actes de violence – bénins ou plus sérieux – commis dans les bâtiments scolaires, dans le préau et sur le territoire de la commune en général.

«Lorsque des personnes clés s'engagent, les projets évoluent.»

Margrit Frank, conseillère communale

«Je voulais faire quelque chose à l'extérieur du cadre purement scolaire aussi. Evidemment, au début, je ne voyais pas encore bien comment cela s'articulerait.» C'est Hanspeter Lehner du Service de prévention des dépendances DFI, à Lucerne, qui lui montra des voies possibles. Il accompagna Margrit Frank et son équipe. On édifia alors systématiquement des structures qui permettent d'assurer la pérennité des mesures entreprises. Hanspeter Lehner aborda aussi le niveau conceptuel et il élaborait des propositions. Margrit Frank considère rétrospectivement cet accompagnement et le soutien dans l'organisation et la réalisation de manifestations destinés aux associations, propriétaires de magasins et restaurateurs comme particulièrement précieux. Elle a pu même bénéficier d'une aide appréciable dans le travail de relations publiques avec la presse.

En tant que VIP locale Margrit Frank a rapidement constaté que la commune de Rickenbach pourrait accomplir bien plus en se joignant aux communes du voisinage. D'ailleurs, dans les discussions en cours en vue d'une fusion de communes, elle apporta des idées novatrices. Bien que la fusion des communes ne se soit que partiellement réalisée, les communes du voisinage collaborent désormais très étroitement en matière de prévention de l'abus d'alcool et ont adopté une politique commune dans ce domaine: Le Michelsamt bouge!

Radix Svizzera italiana

Le contact direct crée la confiance

Au Tessin, Radix Svizzera italiana assume un rôle de service de prévention des dépendances. «L'engagement des autorités communales qui participent au programme «Les communes bougent!» est impressionnant. Notre contribution consiste à faire démarrer les projets locaux puis à les accompagner.» Pelin Kandemir connaît «ses» communes tessinoises et naturellement les notables sur place, qu'ils émanent des autorités communales ou des associations locales, qu'ils soient travailleurs sociaux ou enseignants. Le contact direct a beaucoup plus d'importance qu'un budget confortable. L'avantage de Pelin Kandemir, c'est de siéger en tant que spécialiste externe au sein de maints groupes de projets locaux ou de commissions: elle peut ainsi exercer une influence directe.

La Commission pour la promotion de la santé de Mendrisio, par exemple, tient huit à neuf séances par an, et les autres communes participant au programme – telles que Bellinzona, Lugano, Coldrerio et Chiasso – ne sont pas moins actives. La collaboration concrète consiste à édifier des groupes de projets, analyser la situation avec les personnes clés sur place et fournir le travail de base. L'instruction des jeunes pour les achats-tests ou le concours en vue de développer du matériel de documentation font aussi partie de cette collaboration. A propos...Pelin Kandemir visite aussi toutes les fêtes de «ses» communes. Il s'agit de voir et de se faire voir, mais évidemment dans un sens positif et constructif !

«Une présence régulière permet de soutenir les communes personnellement et en connaissance de cause.»

Pelin Kandemir, cheffe du projet



Analyser la situation

Une table ronde fait le point de la situation dans le district de Bucheggberg

21 communes font partie du district de Bucheggberg, dans le canton de Soleure. Au sein du Groupe de travail «Jeunesse», les représentants de toutes les communes se penchent ensemble sur les demandes et les problèmes des jeunes. Que la consommation abusive d'alcool en constitue l'un des aspects est un fait avéré. Avec cependant un facteur supplémentaire: ceux qui s'y adonnent sont de plus en plus jeunes; on relève aussi des cas de vandalisme. Et malheureusement, l'alcool a même tué l'un de ces jeunes. Par ailleurs, il est impossible aussi d'améliorer notablement la situation par des mesures isolées. C'est pourquoi, le Groupe de travail «Jeunesse» du district de Bucheggberg décida de participer au programme «Les communes bougent!». «Le soutien fondé et l'encadrement lors de l'analyse de situation nous ont été très précieux. Nous avons pu tirer profit du savoir-faire tout en restant totalement indépendants dans nos décisions», confirme Philipp Schüpbach, chef de ce groupe de travail.

Dans le district de Bucheggberg, tous les partenaires importants ont, eux aussi, coopéré à l'analyse de la situation. Les associations comportant des secteurs «jeunesse», les églises, les écoles, les associations scolaires et parentales, les restaurateurs et propriétaires de magasins ont été de la partie. A l'occasion de deux tables rondes, l'on a procédé au tri des problèmes, suivi d'un débat nourri. «Nous avons finalement trouvé un consensus», conclut Philipp Schüpbach. «Personne n'a été stigmatisé comme d'aucuns l'avaient craint. L'état de fait l'a emporté sur toute autre considération.»

«Tous les partenaires importants ont collaboré à l'analyse de la situation.»

Philipp Schüpbach,
chef du groupe de travail



Weisslingen

Les analyses ne vivent pas de l'indignation du moment

Genève: des jeunes ont focalisé l'attention par les dommages qu'ils ont occasionnés, le plus souvent sous l'emprise de l'alcool. En participant au projet «Les communes bougent!» Weisslingen entendait améliorer la situation. Dominique Dieth, du Service de prévention des addictions de l'Oberland zurichois, a activement accompagné la commune. Aujourd'hui, une chose est claire à ses yeux: «notre méthode d'analyse fondée et maintenant parfaitement rodée dans la pratique permet une excellente vue d'ensemble de la situation d'une commune dans tous ses aspects». Le Service de prévention de l'Oberland zurichois avait en son temps développé, en collaboration avec Carlo Fabian de la Haute école de pédagogie et de travail social des deux Bâle, un modèle de mise en pratique du programme «Les communes bougent!»

«La coopération constructive débute déjà lors de l'analyse de la situation.»

Dominique Dieth,
chef du projet

Dans la phase préparatoire, on recherche d'abord les personnes importantes susceptibles d'apporter leur concours au projet. On les informe et on leur demande de collaborer. L'élément essentiel de l'analyse est constitué par un atelier de travail animé, au sein duquel on énonce les problèmes existants. Au cours de l'atelier de travail déjà, on aborde les problèmes les plus aigus et on les met en parallèle avec les possibilités offertes par la prévention. Ensemble, on détermine ensuite où se situe le besoin d'agir. Cette manière de procéder vise à se distancer du fameux «principe de saupoudrage» et à promouvoir des mesures bien ciblées.

Pour Dominique Dieth, il importe énormément que l'analyse se fasse sur une base aussi large que possible. «Nous pouvons accompagner une commune, grâce à notre savoir en la matière. Cependant, les personnes qui vivent sur place connaissent mieux que nous les problèmes qui se posent et leurs conséquences». A Weisslingen, les autorités communales, les associations, les écoles et les représentants ecclésiastiques ont collaboré avec les experts en prévention des dépendances. Ainsi, l'analyse de la situation est très proche de la base, comme le projet «Les communes bougent!» le propose.



L'espace public appartient à tous

Engelberg a trouvé une ligne cohérente

A Engelberg, le monde villageois préservé et la société de loisir orientée sur le plaisir et les expériences, se heurtent souvent de plein fouet. Autrefois, l'on recherchait en montagne

calme et simplicité conviviale. Aujourd'hui, le ski, les camps scolaires, les camps de sport ou les weekends en cabane sont souvent moins l'occasion d'une expérience de la montagne ou du sport que de la consommation d'alcool. En saison, les cafés restent ouverts jusqu'au petit matin et ceux qui les fréquentent ne connaissent pas forcément tous leurs limites. Comme les adolescents

«Nous avons beaucoup discuté et nous avons trouvé un consensus.»

Marie Theres Scheurer,
ancienne présidente de la
Commission de prévention

n'ont le plus souvent officiellement pas accès aux discothèques et aux bars – la limite d'âge est fixée en général à 18 ans –, leur comportement est particulièrement visible. Par ailleurs, de jeunes touristes passent à travers toutes les mailles du filet. Comme ils apportent leur alcool et qu'ils sont hors de leur contexte habituel, ils échappent au contrôle social. C'est l'un des grands défis que doit relever la station d'Engelberg qui veut être un espace public pour tous.

«La prévention doit constituer un fil rouge dans le quotidien d'une commune.» C'est du moins la conviction de Marie Theres Scheurer. C'est elle qui, en tant qu'ancienne présidente de la Commission de prévention a fait démarrer le projet «Les communes bougent!». Aujourd'hui, Engelberg dispose d'un bon réseau: l'école, les parents, les autorités, les restaurateurs et les commerçants y sont intégrés. Nombre de mesures de prévention ont incité les habitants, jeunes et moins jeunes, à la réflexion. Face à l'alcool, Engelberg a trouvé en grande partie une ligne cohérente.



Davos Toute l'année une ville de taille moyenne

En tant que telle, Davos doit satisfaire à de nombreuses sollicitations. Elle est à la fois patrie et lieu de travail des autochtones, station de sport et station climatique pour les touristes ainsi que ville de congrès moderne pour les célébrités et experts. Outre les 13 000 habitants permanents, Davos a la capacité d'accueillir de 25 000 à 30 000 personnes. Pendant neuf mois par an, 40 000 personnes environ y vivent, et toutes sont venues y trouver une atmosphère de vacances. Responsables politiques et autorités se sont attelés à une tâche ardue: concilier de manière aussi raisonnable que possible des intérêts souvent antagonistes. Ce qui est sûr, c'est que les responsables n'ont pas l'intention de fermer les yeux sur le vandalisme, la grossièreté et le tapage nocturne de certains.

Dans le cadre du projet «Les communes bougent!», Davos a avalisé diverses mesures et les a en bonne partie réalisées.

«Les halles de gymnastique, les bâtiments scolaires et leurs environs immédiats ont été déclarés explicitement zones exemptes de drogues, alcool compris.»

Robert Ambühl,
municipal

A maints égards, l'espace public est au premier plan. Les écoles aussi constituent un élément important. Ici, l'information est dispensée au moyen de brochures et de manifestations. Les autorités proposent aux adolescents une nouvelle offre intitulée Midnight Sport. Ainsi, certains samedis, ils peuvent utiliser les halles de gymnastique jusqu'à minuit pour se consacrer au sport, aux jeux et aux rencontres. Cependant ces halles, tout comme les bâtiments scolaires et les environs immédiats, ont été déclarés explicitement zones exemptes de drogues, alcool compris. Les halles de gymnastique resteront ouvertes à condition que ces règles soient respectées. Les règles impératives ont le mérite d'être claires. «Nous sommes actifs. Nous avons planté de grandes et de petites semences. Maintenant, elles se développent peu à peu et portent leurs fruits», déclare avec conviction Robert Ambühl, municipal à Davos.

La prévention et le cadre festif



Romandie

«Prévenfête» – et la fête finit bien!

Un concept réjouissant est à la disposition de toutes les communes et des organisateurs de fêtes en Romandie. Le concept Prévenfête (développé avec le soutien de l'OFSP) propose aux organisateurs de fêtes de développer un concept de prévention spécifique à leur manifestation, en étroite collaboration avec des expertes (www.prevenfete.ch). La philosophie de Prévenfête est la suivante: «La manière d'y répondre peut varier d'une fête à l'autre, mais les dispositions légales en vigueur et les conditions cadres doivent impérativement être respectées». Prévenfête a été mis en place avec succès dans la commune d'Yverdon, qui a ainsi pu donner une orientation très claire à son projet «Les communes bougent!».

«Les boissons non alcoolisées doivent être vendues à des prix inférieurs à ceux de l'alcool!»

Les autorités communales compétentes ont donné leur autorisation à plusieurs conditions: promotion des boissons non alcoolisées, contenants exclusivement en pet ou en alu. Les services compétents exigèrent encore des organisateurs la présence d'affichettes indiquant les dispositions légales en la matière et promouvant la vente de boissons non alcoolisées à des prix inférieurs à ceux de l'alcool.

«Prevtech» est un autre concept s'inscrivant dans la prévention. Ce programme tente aussi de sensibiliser le public des soirées techno aux risques à éviter (déshydratation, consommation inadéquate, ouïe, produits douteux). Les autorités communales ont aussi insisté pour mettre en place un stand d'information et de prévention consacré à l'alcool, au tabac et aux drogues (ecstasy, cannabis).



Valais

FIESTA... pour que la fête soit belle du début à la fin

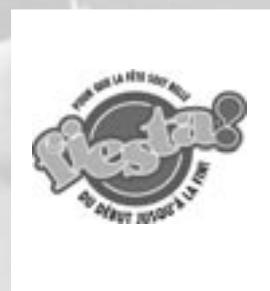
Les fêtes font partie d'une vie de qualité. C'est du moins ce que l'on pense, surtout en Valais. Hélas, la fête est souvent ternie par l'abus d'alcool et par des comportements à risques, engendrant nombre d'accidents évitables, principalement de la circulation. L'objectif de l'opération «Fiesta» est de fournir, notamment aux organisateurs, un soutien et les informations nécessaires au bon déroulement de leur manifestation. Si les conditions sont remplies, les organisateurs reçoivent le label de qualité «Fiesta».

La particularité de la formule «Les communes bougent!» réside dans le fait que tous les participants peuvent adapter le concept à leurs besoins. Rappelons que l'opération «FIESTA», placée sous l'égide de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT), a été lancée en 2002 à titre expérimental dans la commune de Sion. Le débit d'alcool dans les fêtes et autres manifestations est soumis à l'autorisation des autorités communales. Dès le début, l'intention de la LVT était de compléter les autorisations par du matériel d'information et de prévention. La couverture même de l'autorisation est devenue le support du message de prévention. La LVT a aussi élaboré des recommandations à l'usage des autorités compétentes en matière d'autorisations de manifestations.

Catherine Moulin-Roh, de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies, est satisfaite: Cette opération a permis d'obtenir l'appui d'autres acteurs, tels que la Fédération des communes valaisannes, le Service cantonal de la santé publique, le Délégué cantonal à la jeunesse et Action Jeunesse, les autorités de police; depuis lors, «Fiesta» a été introduit dans toutes les communes valaisannes. La connaissance des dispositions légales, les aspects sécuritaires et la planification responsable des organisateurs doivent si possible recueillir une large acceptation. Si l'on se contente d'édicter simplement des ordres, on passe à côté des effets escomptés. Le label «Fiesta» créé par les responsables de ce projet élargi, est devenu entre temps une véritable marque pour les fêtes réussies.

«L'idée d'un «Code éthique de la fête» a remporté un succès immédiat.»

Catherine Moulin-Roh,
cheffe du projet



Mendrisio

Sagra dell'uva – la fête des vendanges ... la clé du succès

La célèbre fête des vendanges «Sagra dell'uva» à Mendrisio se déroule chaque année à la fin du mois de septembre et attire au centre du Mendrisiotto des milliers de personnes de tout le Tessin et même de l'étranger. Gaieté et convivialité autour d'un verre de vin sont au programme. L'exécution et le contrôle des dispositions strictes au sujet du débit d'alcool menacent-ils une tradition? Le Conseil communal a annoncé la couleur. Et la fête sera aussi cordiale et spectaculaire que toujours.

En 2001, à l'instigation de sa «Commissione promozione della salute» (Commission pour la promotion de la santé), le Conseil communal a décidé de participer au programme «Les communes bougent!». La première expérience fut la fête des vendanges «Sagra dell'uva», qui dure trois jours,

l'événement des événements à Mendrisio. Avant la fête, tous ceux qui y jouaient un rôle actif ont reçu une lettre personnelle les informant des dispositions légales et du programme de prévention. Au cours de la fête des vendanges, deux adolescents manifestement mineurs ont visité de 13 à 19 heures les débits de boissons: tous les stands d'alcool, tous les cafés, quelques bars et quelques magasins. Le résultat de ces achats-tests

furent aussi lamentables qu'inquiétants. En effet, sur 34 vendeurs, 23 leur remirent de l'alcool sans autre forme de procès, violant ainsi les dispositions légales.

«Le travail de prévention demande des années et vit d'initiales sans cesse renouvelées.»

Giancarlo Cortesi,
Conseil communal

Une campagne engagée avec un grand courage civique

Giancarlo Cortesi, conseiller municipal et chef du département social de Mendrisio, est à juste titre fier du succès de l'action, obtenu après plusieurs années. En raison du résultat des tests, une campagne très active a été lancée en 2002/2003 comprenant des éclaircissements, des cours de formation et du matériel de documentation. Pendant la fête, Giancarlo Cortesi et la spécialiste de la prévention des addictions, Pelin Kandemir, ont visité personnellement tous les points de vente de boissons alcoolisées pour contrôler directement les effets de la campagne de prévention. Lors de la fête des vendanges 2004, deux jeunes adolescents ont à nouveau testé plus de 30 débits de boissons: cette fois, seuls trois vendeurs ont dérogé à la réglementation! Mais la Commission pour la promotion de la santé et le Conseil municipal ne se reposent pas sur leurs lauriers (cf. page d'accueil du site internet www.mendrisio.ch/Mun/com_dip.htm). En 2005, par exemple, tous les jeunes conducteurs de la commune ont reçu sur CD-ROM des informations relatives à l'alcool et la circulation routière. Il n'est dès lors pas étonnant que d'innombrables autres thèmes liés à la prévention et à la promotion de la santé soient abordés d'une manière aussi consciente et résolue, pour le bien de la population.



Rothrist

Une société civile individualiste a, elle aussi, besoins de normes et de valeurs communes.

C'est peu ou prou en ces termes que l'on peut résumer les connaissances acquises par le Groupe de travail «Les communes bougent!» à Rothrist, dans le canton d'Argovie. En 2003, la Commission de la Jeunesse a décidé de proposer au Conseil communal de participer au projet du même nom. Depuis lors, ce groupe de travail est très actif.

Felix Schönle s'est particulièrement engagé. Il cumule la présidence de la commune ainsi que de la Commission de jeunesse et du groupe de travail. D'autres organisations importantes sont représentées au sein du groupe de travail intitulé «Les communes bougent!»: commission scolaire, enseignants, corps de police, église, club de Jeunesse, les services sociaux ainsi que ski-club. «Ensemble, nous avons défini les axes centraux de notre travail et nous sommes déterminés à sensibiliser d'abord les parents, puis les adultes en général.» A intervalles réguliers, les nouvelles scolaires ont évoqué la consommation d'alcool et les activités du groupe de travail.

Pas seulement des interdictions

Le Groupe de travail a élaboré une brochure. Elle comporte des conseils destinés aux adultes et traite des fêtes pour enfants et jeunes. «La brochure a été pensée comme un petit manuel», déclare Felix Schönle. Mais pour lui, il est clair que les parents continuent à assumer leurs responsabilités. Ceci dit, la loi précise clairement que si les enfants mineurs se trouvent bien «sous la puissance paternelle», les parents doivent leur accorder «la liberté de loisirs correspondant à leur maturité». Bref, on a besoin de règles autant que d'espaces de liberté. L'écho essentiellement positif qu'a suscité notre brochure permet de conclure que nous avons su donner aux parents une plus grande assurance pour établir des règles pour leurs enfants. Et c'est déjà un point important à une époque où l'on parle davantage de diversité des valeurs que de normes communes.

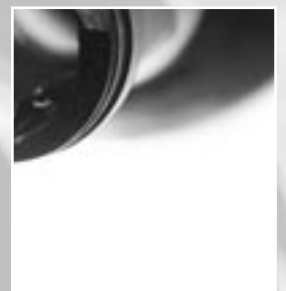


me corde

«Nous soutenons les parents pour qu'ils assument au mieux leurs responsabilités.»

Felix Schönle,
président de la commune

D'ailleurs, les interdictions sont souvent mieux acceptées par les enfants et les adolescents lors qu'un souci sincère des parents est perceptible. C'est pourquoi, la brochure ne se contentait pas d'invoquer des interdictions, mais évoquait aussi, par exemple, l'importance de savoir par quel moyen les jeunes rentrent d'une fête ou de contrôler qu'ils aient bien sur eux un dispositif auditif pour se protéger de la musique trop forte. Les «boums» ne devraient pas être organisées n'importe comment, mais de manière à constituer des expériences positives tant pour les jeunes que pour leurs parents. La brochure a été distribuée à tous les ménages de Rothrist. Elle a été traduite en plusieurs langues et on la trouve sur Internet.



Wölflinswil et Oberhof Sans alcool, ce n'est pas mal du tout!

Se rencontrer, atteindre ensemble un objectif, pratiquer un sport, se livrer à des jeux et avoir des activités culturelles, voici ce qui nourrit une vie associative variée dans une commune. Que l'on boive au-delà de sa soif à ces occasions et que cela ne concerne pas que les jeunes est également avéré. Les associations ont établi une meilleure protection de

«Le cours de cocktails a été un succès total. Toutes les sociétés y ont délégué au moins une personne et le plus souvent plusieurs.»

**Pia Schmid,
présidente de la commune**

la jeunesse dans le cadre des travaux du projet «Les communes bougent!». Pour Pia Schmid, conseillère communale de Wölflinswil, il importait non seulement de formuler des exigences, mais aussi d'apporter des idées et des suggestions aux associations. Un cours de cocktails fut mis sur pied; on y a appris à mixer diverses boissons hautes en couleurs mais totalement dépourvues d'alcool. L'offre a eu un si bon écho auprès des sociétés que les deux cours suivants, organisés de concert avec la commune d'Oberhof, ont affiché complet.

La participation au cours de cocktails était gratuite; les frais ont été pris en charge par les communes de Wölflinswil et d'Oberhof. Un changement visible de l'offre de boissons dans les fêtes a aussi démontré le succès de ces cours. Aux stands largement fréquentés, on trouve maintenant des drinks savoureux qui ne contiennent pas la moindre goutte d'alcool. Voilà qui prouve que, sans alcool, ce n'est pas mal du tout. Lors du traditionnel marché d'automne, les membres du groupe de jeunes ont mis sur pied, de leur propre initiative, un bar à jus de fruits. Entre temps, les sociétés locales ont, elles aussi, découvert qu'elles pouvaient réaliser de bons chiffres d'affaires en proposant de délicieux cocktails sans alcool. Pour tous les exploitants des fêtes qui respectent les principes énoncés, les deux communes ont créé une motivation supplémentaire. En effet, elles ont fait l'acquisition de verres à long drink spéciaux pour les cocktails sans alcool. Ils sont gracieusement mis à disposition des sociétés et des organisations sises sur leur territoire.



me une deuxième famille

Adliswil

Formation et perfectionnement des entraîneurs et moniteurs

«Nous avons bel et bien mis une certaine pression...», avoue Heinz Peyer, préposé au service santé et environnement de la commune d'Adliswil. Finalement, des représentants de presque toutes les sociétés et groupes de la localité ont participé à la formation, soit près de 70. Il faut relever que les organisateurs offraient ainsi une occasion exceptionnelle d'échanges et un podium composé de personnalités.

Rolf Fringer, ancien entraîneur de l'équipe suisse de football, Edi Hubacher, ancien lanceur de poids, aux côtés du président de la ville, Thomas Heiniger, et de la représentante locale de Samovar, le Service de prévention des addictions, ont répondu aux questions pointues de l'animateur, Urs Leuthard. Les deux anciennes vedettes du sport ont relaté leurs expériences de manière ouverte et franche et ont ainsi contribué à enrichir le débat.

«Il ne faut pas se lasser d'aborder encore et toujours le problème de l'alcool au sein des sociétés et des associations.»

Heinz Peyer, préposé au service santé et environnement

C'est un bon début. Pour Heinz Peyer, il est souhaitable que la municipalité exerce une certaine pression sur la formation et le perfectionnement des entraîneurs et moniteurs. En ce qui concerne la location de lieux appartenant à la commune ou à l'école ou encore lorsque les associations sollicitent un soutien financier, «Nous aurions alors une politique exemplaire en matière d'alcool. Cependant, ce sont des décisions politiques à venir et nous n'en sommes pas encore là.»



Davos

Le «Codex des cafetiers-restaurateurs» aide à mieux protéger la jeunesse

Pour une station de sports à la fois lieu de vacances et de congrès haut de gamme, les personnes ivres faisant du tapage et se comportant mal en ville de Davos ne favorisent pas une bonne image de marque. L'hôtellerie, le commerce et les arts et métiers ont demandé aux autorités de prendre des mesures.

Outre l'élaboration d'une nouvelle loi sur la police, un groupe de travail pour la prévention des dépendances a été créé. Il a notamment pour objectif d'intégrer les restaurateurs dans cette tâche et de leur rappeler leurs obligations légales en ce qui concerne la vente de boissons alcoolisées. Il s'agit de rendre restaurateurs et consommateurs attentifs à une consommation modérée d'alcool. «Le projet «Les communes bougent!» est donc arrivé juste à point», se souvient Astrid Heinrich, députée et cheffe du projet Codex des cafetiers-restaurateurs, «car d'autres communes ont déjà introduit avec succès un codex des cafetiers.»

Le Codex des cafetiers – de quoi s'agit-il?

Le codex exige :

- Que l'on ne serve aucune boisson alcoolisée aux mineurs de moins de 16 ans et aucune boisson fortement alcoolisée aux jeunes de moins de 18 ans
- Que l'on ne serve aucune boisson alcoolisée aux personnes ivres
- L'interdiction de toute consommation de drogues dans l'établissement
- Que le calme et l'ordre soient garantis dans les locaux et sur la propriété
- Que le personnel soit formé et informé en ce qui concerne la vente de boissons alcoolisées
- Que trois eaux minérales soient proposées au même prix, voire à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère

Un certificat pour les établissements qui s'engagent

Les cafetiers et restaurateurs participant au projet du codex des cafetiers signent une convention par laquelle ils s'engagent à observer les points énumérés cidessus dans leur établissement. Le groupe du projet «Les communes bougent!» a mis sur pied des cours de formation au sein desquels un spécialiste informe les participants des bases légales. On y procède également à des jeux de rôles simulant des situa-

tions difficiles, et l'on y donne des conseils sur la manière de faire face aux personnes ivres et autres auxquelles il ne faut pas servir de boisson alcoolisée. Plus de 60 employés ont été formés au cours de trois après-midi, et 20 établissements ont reçu un certificat attestant qu'ils sont «un établissement qui s'engage».

Premières expériences

Il s'est avéré qu'au premier appel, ce sont surtout les établissements «sans problèmes» qui ont participé, les «brebis galeuses» de la branche n'ayant pas

«Il s'agit, par ces diverses mesures, de contribuer à promouvoir une consommation d'alcool raisonnable, d'imposer la protection de la jeunesse et de sensibiliser la population.»

Astrid Heinrich, députée et cheffe du projet

cru leur participation utile. La direction du projet est à présent invitée à prendre contact personnellement avec ces établissements et à les convaincre de l'importance du codex du cafetier. Les cabanes de ski seront aussi contactées. Il s'agit non seulement d'exercer un contrôle mais de soigner régulièrement les contacts avec les établissements participant à ces efforts. Il est prévu d'envoyer du courrier aux établissements et de leur fournir du matériel d'information destiné à leur personnel. Par ailleurs, il est prévu de continuer à proposer régulièrement des cours de formation destinés au personnel.

cool sont des partenaires de choix

Pfäffikon ZH

WOW – un label suscite de la motivation

La situation n'est pas nouvelle. Elle existe, du reste, dans nombre de communes. Les jeunes s'enivrent régulièrement en fin de semaine. Et ce n'est pas un pur hasard, mais une réalité tout à fait préméditée. Les responsables de la commune de Pfäffikon, dans l'Oberland zurichois, et parmi eux tout spécialement le «Travail pour la Jeunesse», ont observé cette situation de près puis ont agi.

Les achats-tests le montrent à l'évidence: les jeunes ont sans difficulté accès aux boissons alcoolisées. Markus Trüb, moniteur du Club de Jeunesse Alte Post, n'a pas voulu se concentrer sur les brebis galeuses, car «agir ainsi serait se cantonner dans une attitude négative», estime-t-il avec recul. «Nous voulions au contraire mettre en évidence les résultats positifs. Avec le label WOW, nous garantissons qu'il ne sera pas servi d'alcool aux jeunes et avons envoyé un signal très clair au grand public. Mais en même temps, nous avons distingué et récompensé les débits de boissons alcoolisées particulièrement exemplaires et engagés. Grâce à ce label, il devenait soudain enviable d'assumer ses responsabilités à l'égard de la société en général et des jeunes en particulier», se souvient Markus Trüb.

La protection de la jeunesse est prise au sérieux

C'est également valable pour l'alcool. Le label WOW indique que la protection de la jeunesse est prise au sérieux et que les jeunes doivent s'attendre à devoir répondre de leur âge et des dispositions légales prises à leur égard. De fait, ce label signale des règles strictes. Quiconque affiche le label WOW ne s'engage pas seulement à observer les dispositions en matière de protection de la jeunesse, mais aussi à faire participer son personnel une fois par an aux cours de formation gratuits. Lors de ces cours, le personnel reçoit de précieux conseils orientés sur la pratique et destinés à résoudre des situations posant problème. De plus, il bénéficie d'un échange d'expériences avec des spécialistes et des collègues. Tout titulaire du label WOW est autorisé à en faire la publicité.



«Entre temps un sentiment communautaire, s'est instauré au sein des partenaires qui coopèrent, soit les milieux scolaires, ceux du Travail parmi jeunesse, des services publics et du commerce.»

Markus Trüb,
moniteur du Club de Jeunesse





Les communes bougent!

L'essentiel en bref

Critères d'une politique locale en matière d'alcool

Pour le développement de la politique locale en matière d'alcool au sein du programme «Les communes bougent!» trois critères principaux sont appliqués:

■ Description de la situation

La situation locale, en corrélation avec les incidences que pose l'abus de l'alcool dans la commune, est décrite.

■ Caractère obligatoire

L'organe exécutif de la commune décide du développement d'une politique en matière d'alcool, mandate un membre de l'autorité pour diriger le projet, adopte la mise en pratique des mesures appropriées et met à disposition les ressources nécessaires à cette fin.

■ Ancrage

L'organe exécutif de la commune ordonne l'ancrage à long terme de la politique en matière d'alcool dans les structures respectives de la commune.

Les partenaires et leur rôle

Dans le programme «Les communes bougent!» trois partenaires collaborent:

■ La Commune développe, dans le cadre du projet, une politique locale de prévention des abus d'alcool taillée à la mesure de ses besoins; elle assume la responsabilité du projet et met à disposition du réseau national tout le savoir qu'elle aura acquis.

■ Le service local de prévention ou de consultation en matière de dépendances soutient la commune et accompagne le développement de la politique locale en matière d'alcool.

■ Radix Promotion de la santé fournit un support conceptuel et matériel, rend accessible le savoir-faire du réseau national et promeut l'échange d'expériences.



Les communes bougent!

Pour une politique de prévention des abus d'alcool dans votre commune aussi

Un mandat de l'Office fédéral de la santé publique et de la Régie fédérale des alcools.

Etes-vous intéressé(e)?

Nous vous soutiendrons conceptuellement et quant au fond.

Appelez-nous :
RADIX Promotion de la santé
«Les communes bougent!»
Avenue Ruchonnet 57
1003 Lausanne

021 329 01 57
E-Mail: info-la@radix.ch

Ou adressez-vous au service de consultation et de prévention des toxicomanies le plus proche et demandez le programme «Les communes bougent!»

Vous trouvez d'autres renseignements ainsi que toutes les informations d'actualité sous:

www.lescommunesbougent.ch

www.programme-alcool.ch

Vous trouverez d'autres offres destinées aux communes sous:

www.radix.ch



RADIX
Gesundheitsförderung
Promotion de la santé
Promozione della salute